

Décision

Générale

colonial

Décision n° 607 DU 30 AVRIL 1966 :

n° 607

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

30 avril 1966

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1967

Date du numéro

1 juin 1967

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef I Ma. Barreau (André), détaché des Forces armées de la Côte Française des Somalis, est affecté provisoirement à la 3e Compagnie de Milice. Ce sous-officier est mis à la disposition du Commandant de Cercle d'Ali-Sabieh pour assurer les fonctions de chef de poste d'Assamo à compter du 25 avril 1966. L'adjudant-chef Barreau (André) sera affecté à la 2e Compagnie de Milice et mis à la disposition du Commandant de Cercle de Tadjourah pour prendre, à compter du 1er juillet 1966, les fonctions de chef de poste de Milice et administratif de Randa.